

**La saison motoneige tire sa révérence :  
la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec invite les motoneigistes à la prudence**

**Terrebonne, le 19 mars 2021** – La saison motoneige 2020-2021 tire à sa fin dans bon nombre de régions au Québec. Nous avons connu un hiver mouvementé avec les soubresauts de Dame Nature ainsi que des adaptations, pas toujours faciles, aux mesures sanitaires. L'activité motoneige a connu un succès grâce à l'engagement des motoneigistes, contribuant ainsi à la pérennité de notre réseau de sentiers et de l'industrie, ce qui préserve également des milliers d'emplois dans la province. Nous vous en sommes reconnaissants.

**Soyez responsable de votre sécurité!**

La FCMQ invite les motoneigistes à circuler avec prudence sur les sentiers de motoneige. Le temps doux ressenti avec l'arrivée du printemps a détérioré ou fermé de nombreux sentiers. En ce temps de dégel, l'état du terrain est particulièrement précaire et la circulation là où ce n'est pas autorisé, peut causer des dommages importants et mettre en péril le renouvellement des droits de passage, compromettant ainsi la pérennité du réseau.

Bien que certaines régions soient toujours privilégiées en termes de conditions de sentiers, il n'en reste pas moins que l'interconnexion peut être impossible. La FCMQ rappelle donc qu'il est important de vérifier l'ouverture des sentiers dans votre région avant de partir en randonnée. Vous pouvez le faire en consultant la carte interactive de la FCMQ, par l'application iMotoneige ou en communiquant avec votre club.

Il est primordial de prendre en considération que les conditions des sentiers changent extrêmement rapidement avec les températures clémentes du printemps. Certains plans d'eau pourraient également être à risque pour les motoneigistes. La planification de votre itinéraire est donc essentielle!

**Merci pour la saison**

Les bénévoles ont fait un travail remarquable encore une fois cette année et il est toujours important de souligner leur apport à l'activité motoneige. Les conditions de neige n'étant pas optimales et sans grand froid, ils ont su faire de grands miracles afin de nous permettre d'avoir de magnifiques sentiers. Grâce à leur travail acharné et leur passion, nous avons pu nous accorder la liberté de pratiquer notre activité hivernale préférée.

Il est également important de souligner l'apport des propriétaires fonciers qui nous accordent chaque année des droits de passage qui comptabilisent près de 50% de notre réseau de sentiers. La délinquance fut plus que présente cette année et nous continuons notre travail afin de faire de la sensibilisation quant aux pertes financières des propriétaires et aux pertes de sentiers des clubs.

Nous aimerions également remercier nos partenaires pour leur soutien tout au long de l'année.

**À propos de la FCMQ**

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-quatre années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 198 clubs membres et de leurs 100 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu'elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore en simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.